

FSRAFinancial Services Regulatory
Authority of Ontario**ARSF**Autorité ontarienne de réglementation
des services financierswww.fsrao.ca/fr

Solvabilité projetée au 31 mars 2020

5160 Yonge Street
16th Floor
Toronto ON
M2N 6L9
Telephone: 416 250 7250
Toll free: 1 800 668 0128

5160, rue Yonge
16^e étage
Toronto (Ontario)
M2N 6L9
Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1 800 668 0128

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité générale et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) en Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires de régimes de retraite et d'entamer un dialogue en amont avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Il peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir en place un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur impact et des stratégies d'atténuation des risques pour obtenir les résultats souhaités et être en mesure de surmonter certaines difficultés. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime à absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et la probabilité de procurer les prestations promises selon plusieurs résultats possibles pouvant découler des stratégies de placement et de financement est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 31 mars 2020

Les ratios de solvabilité projetée ont subi au T1 de 2020 la baisse trimestrielle la plus marquée depuis décembre 2009.

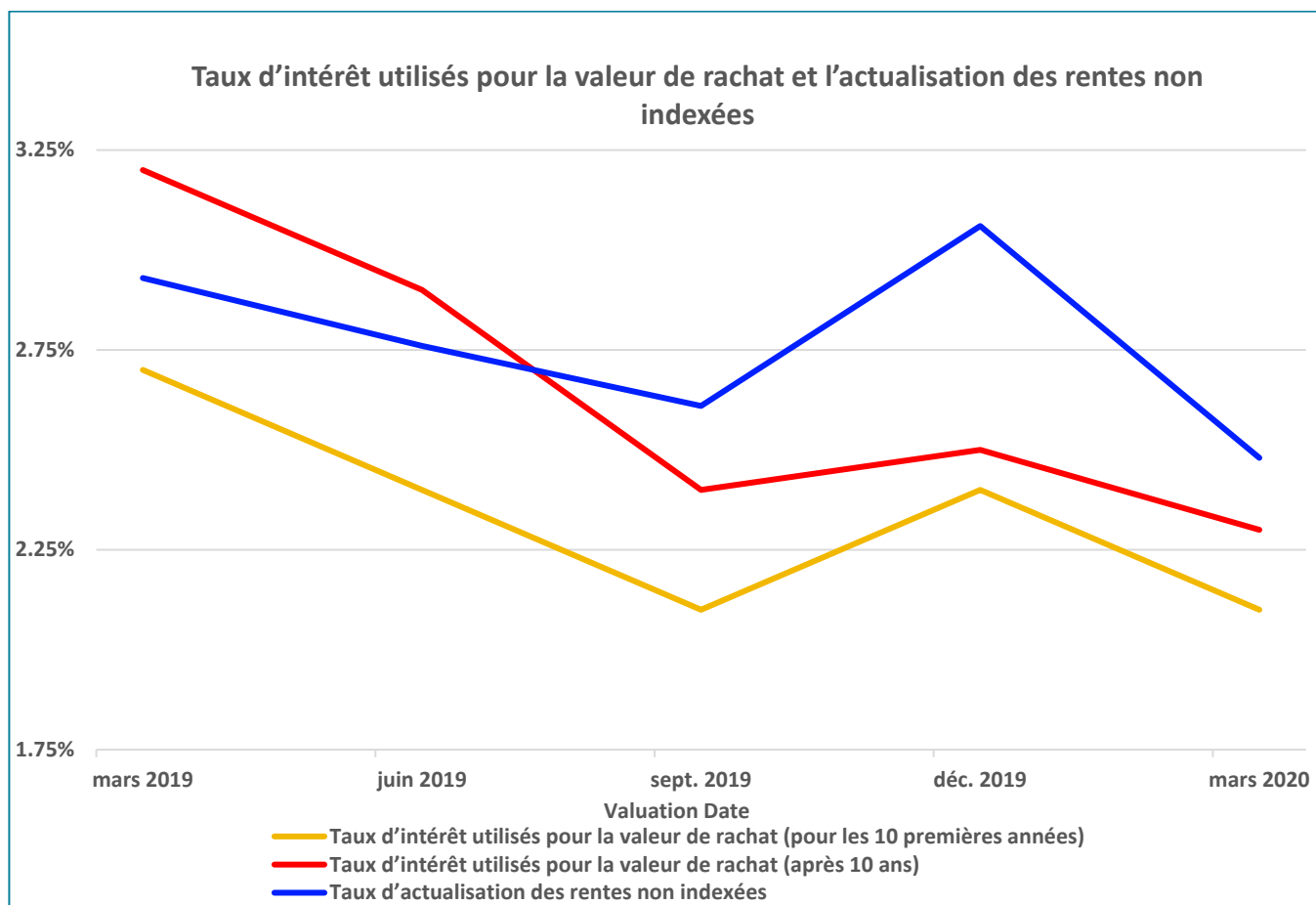
- Les rendements négatifs de l'investissement ont provoqué des reculs considérables des valeurs marchandes au 31 mars 2020, tandis que la diminution des taux d'actualisation a fait grimper le passif de solvabilité.
- Une telle situation a occasionné un fléchissement du ratio de solvabilité projetée médian à 85 % au 31 mars 2020, en baisse par rapport à 99 % à la fin de 2019.
- Selon les projections, 14 % des régimes de retraite devraient être entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 31 mars 2020, tandis que la majorité des régimes de retraite (51 %) devraient afficher un ratio de solvabilité inférieur à 85 %.

La dernière mise à jour trimestrielle au 31 décembre 2019 faisait état d'un ratio de capitalisation de la solvabilité médian de 99 %. Le choc causé par la pandémie de COVID-19 sur les marchés financiers et l'économie occasionne une conjoncture difficile pour bon nombre de régimes de retraite et d'entreprises. Une telle situation vient rappeler aux fiduciaires des régimes l'importance de bien saisir les principaux risques auxquels sont exposés les régimes et leurs répercussions selon divers scénarios, qu'il s'agisse d'un choc positif ou négatif, et d'avoir en place un bon plan pour contrer de tels risques. L'ARSF observe d'importants écarts dans la façon dont différents régimes de retraite sont touchés par la pandémie et, s'il y a lieu, adopte son [Approche de surveillance des régimes à prestations déterminées à employeur unique faisant l'objet d'une surveillance active](#). De nombreux administrateurs de régimes profitent de l'occasion pour revoir leurs stratégies de financement et d'investissement afin d'être en bonne position pour surmonter ce cycle.

Solvabilité projetée au 31 mars 2020	T1 de 2020	T4 de 2019	T4 de 2018
Ratio de solvabilité médian	85 %	99 %	94 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	14 %	48 %	27 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	35 %	42 %	54 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	51 %	10 %	19 %

La solvabilité projetée des régimes de retraite s'est grandement détériorée au cours du premier trimestre de 2020. La diminution de 14 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 décembre 2019 est attribuable à :

- un rendement négatif de l'investissement des régimes de retraite au T1 de 2020 en raison des secousses du marché :
 - les estimations de rendement moyen au premier trimestre de 2020, brut et net, après dépenses, se chiffrent à -7,9 % et à -8,2 %, respectivement;
- une diminution des taux d'actualisation de la solvabilité :
 - les taux pour la valeur de rachat et l'acquisition des rentes non indexées ont diminué de 20 à 58 points de base depuis le dernier trimestre.



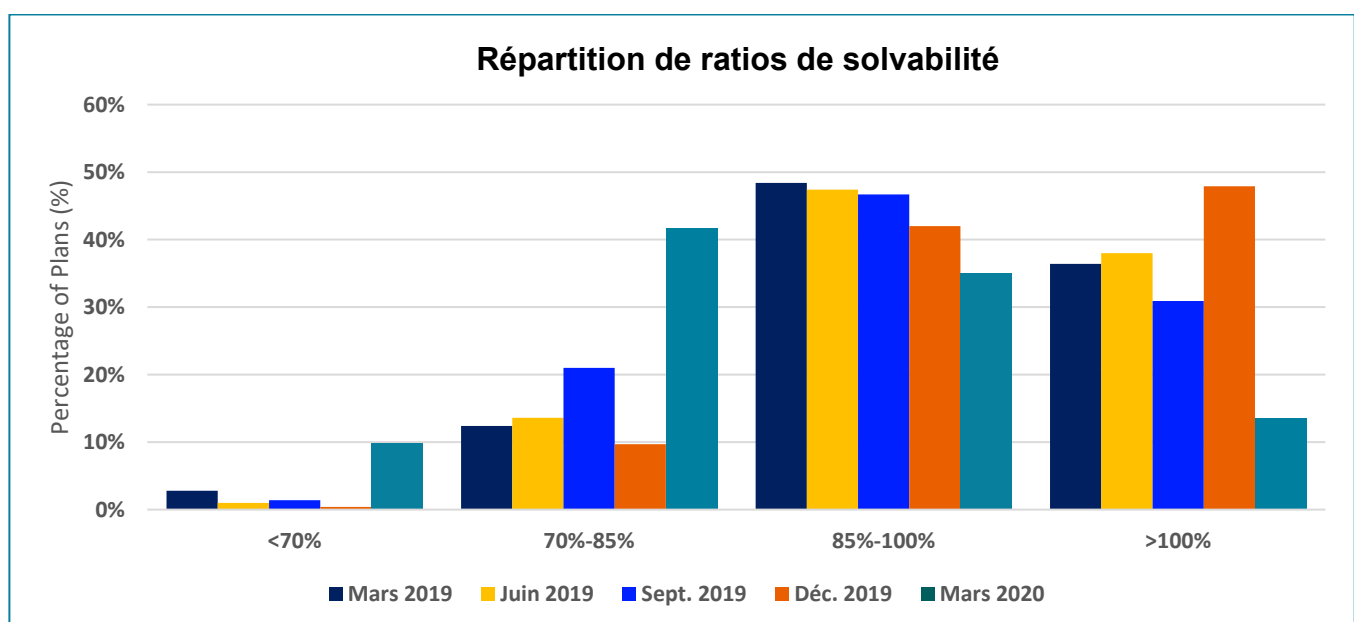
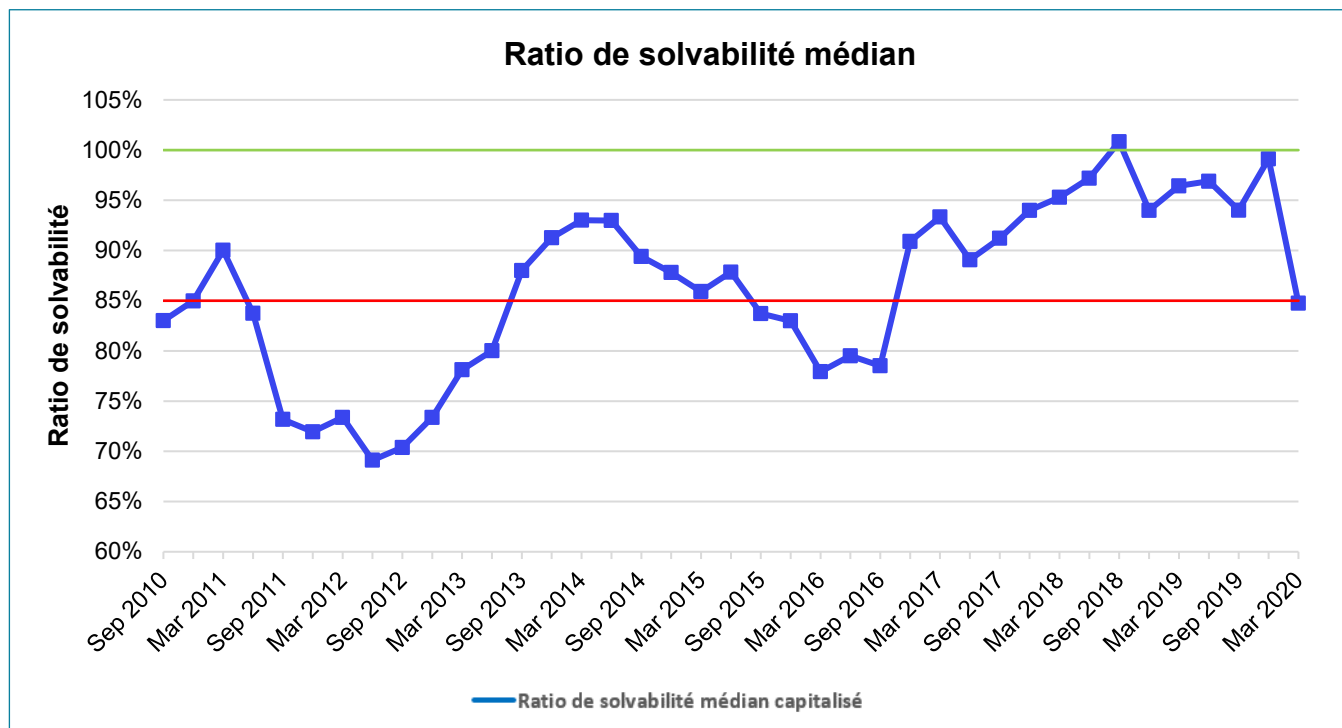
¹ D'après un bloc de durée moyenne, à des fins d'illustration.

Au premier trimestre de 2020, le monde a été confronté à l'arrêt brutal de l'activité économique mondiale provoquée par la pandémie de COVID-19. Les gouvernements à l'échelle mondiale ont réagi de manière énergique à la crise sanitaire avec la fermeture des écoles et des entreprises non essentielles, l'imposition de quarantaines et de confinements ainsi que la prise de mesures de relance de grande ampleur. Les effets négatifs de la crise de la COVID-19 sur l'économie mondiale et les marchés financiers sont les pires observés depuis la crise financière de 2008.

À la fin du trimestre, l'activité économique demeure en grande partie suspendue, pendant que les gouvernements poursuivent leurs efforts pour contenir la crise de santé publique. Il ne fait aucun doute que la pandémie de COVID-19 a plongé le monde dans une récession. Les marchés boursiers mondiaux ont fortement chuté. Les marchés boursiers nord-américains ont reculé de plus de 20 % au cours du trimestre, et les marchés des valeurs internationales et des valeurs émergentes ont chuté de 25 %. La demande et le prix des matières premières ont aussi connu une baisse considérable par suite du ralentissement des activités économiques à l'échelle mondiale. Plombés davantage par le conflit sur la production opposant l'Arabie saoudite et la Russie, les prix du pétrole ont dégringolé de plus de 60 %. Cette situation a posé un énorme défi pour l'économie à forte consommation d'énergie du Canada.

En réponse à l'incertitude économique extrême et à la montée en flèche sans précédent du chômage, les gouvernements et les banques centrales ont réagi avec vigueur au moyen de politiques fiscales et monétaires expansionnistes. Le 25 mars 2020, le Sénat américain a approuvé des mesures de relance

budgetaire de 2,3 billions de dollars. La Réserve fédérale américaine a réduit son taux d'urgence de 0,5 %, une première depuis la crise financière de 2008, puis l'a abaissé de nouveau, à une fourchette cible de 0 % à 0,25 %, et a redémarré son programme d'assouplissement quantitatif de 700 milliards de dollars. Au Canada, les gouvernements fédéral et ontarien ont annoncé des programmes d'allégement fiscal sans précédent d'une valeur de 82 milliards de dollars canadiens et de 17 milliards de dollars canadiens, respectivement. La Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour de 0,5 % à deux reprises en mars, pour un taux actuel de 0,25 %.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés pour chaque régime (actifs et passifs) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 mars 2020 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - on a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'étaient pas directement pris en compte dans les sorties de trésorerie, mais l'ont été indirectement dans les gains nets, après dépenses, des investissements;
 - les passifs estimatifs ont été calculés dans le respect des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires pour les valeurs actualisées des rentes et à l'aide des conseils courants pour les coûts estimés d'achat des rentes en vigueur à la date des projections.
2. Les taux nets réels de chaque régime sont calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le sommaire des renseignements sur les placements (SRP) le plus récent. L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau suivant résume les répartitions d'actifs inscrites au SRP par principale catégorie d'actifs, à partir des renseignements les plus récents consignés dans le SRP :

Espèces	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe ²	Immobilier	Autres
2,5 %	21,9 %	21,9 %	47,8 %	4,7 %	1,2 %
² 50 % en obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et 50 % en obligations à long terme FTSE TMX.					

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire Universe FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX à long terme
T1 de 2020	-20,9 %	-13,3 %	1,6 %	0,2 %

T4 de 2019	3,2 %	6,3 %*	-0,8 %	-1,9 %
T3 de 2019	2,5 %	1,9 %	1,2 %	2,5 %
T2 de 2019	2,6 %	1,7 %	2,5 %	4,8 %